



**DIGNITE INTERNATIONAL**

**PROGRAMME D'URGENCE POUR UNE INTERVENTION DE DIGNITE INTERNATIONAL  
EN WASH ET EN SANTE DANS LES LOCALITES DE MILE ET DE TINE A L'EST DE LA  
REPUBLIQUE DU TCHAD.**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

**N° : 001/2024/DI /WASH/SANTE POUR LE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES**

**Lancé le 16 /09/2024**

**OBJET : Réalisation de deux (02) systèmes d'adduction d'eau potable alimentés par énergie solaire à Milé 2 et à Tiné, réhabilitation du centre de santé de Tiné, construction de centre de santé à Milé 2 et la construction de seize (16) latrines à double cabines.**

**TERMES DE REFERENCE POUR LE LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRE**

**1. CONDITIONS DE PARTICIPATION.**

1.1. DOSSIER ADMINISTRATIF.

1.2. DOSSIER TECHNIQUE.

**2. DELAI DE RECEVABILITE DES OFFRES ET LE LIEU DE DEPOT ET AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES.**

2.1. DELAI DE RECEVABILITE DES OFFRES :

2.2. DEMANDE D'INFORMATIONS :

2.3. DROIT DE RESERVE

2.4. LANGUE ET MONNAIE

**ANNEXE 1 : CADRE DE DEVIS QUANTITATIF.**

**ANNEXE 2 : CADRE DE BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES.**

**ANNEXE 3 : SPECIFICATIONS TECHNIQUES RELATIVES AUX AEP DE MILLE ET TINE**

**ANNEXE 4 : LES PLANS DES CENTRES DE SANTE DE MILLE ET TINE, PLAN DE LA LATRINE A DOUBLE CABINES.**

**LE CONTENU DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE**

**1. ALLOTISSEMENT**

**1.1. Allotissement des travaux liés aux entreprises de construction**

**Les travaux référencés dans l'appel d'offre du 16/09/2024 sont repartis en quatre (04) lots comme suit :**

**Lot N° 1 :** La construction du centre de santé de Milé 2 et la construction de douze (12) latrines à double cabines.

**Lot N°2:** Réalisation d'AEP de Milé à partir d'eau souterraine

**Lot N°3 :** Réfection du centre de santé de Tiné et la construction de quatre (04) latrines à double cabines dont deux (02) au camp d'accueil des réfugiés.

**Lot N°4 :** Réalisation du mini AEP de Tiné avec une installation d'une borne fontaine au camp d'accueil des réfugiés.

### **Le délai d'exécution**

La durée totale des travaux est r le est de quatre-vingt-dix (90) Jours calendaires pour les lots 1,2 et 4 et de trente (30) jours pour le lot3.

### **2. Budgets estimatifs.**

Les entreprises doivent s'inspirer du mod le de cadre de devis des offres financi res en annexes pour faire le budget de construction et tenir compte des conditions de terrain. En effet, le budget sera d fini par lot et prend en compte les conditions de manques de donn es li s aux AEP, la logistique etc...

**NB : les travaux sont plac s sous la supervision directe du Charg  de programme WASH et d veloppement durable de Dignit  International.**

**Chaque entreprise ne peut gagner qu'un seul lot.**

### **3. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Toute entreprise ou groupement d'entreprises int ress  est pri , de fournir les dossiers administratifs et techniques comprenant les documents ci-dessous en respectant la num rotation et l'ordre ci-apr s :

#### **Dossier administratif**

<b>Num�ro d'ordre</b>	<b>Documents</b>
1.1	Autorisation d'exercice commerciale dans le domaine de l'ing�nierie civile.
1.2	Certificat d'immatriculation au registre de commerce.
1.3	Num�ro d'Immatriculation Fiscal (NIF)
1.4	Patente de l'ann�e en cours
1.5	Attestation de r�gularit� fiscale, caution bancaire et attestation de ligne de cr�dit
1.6	Attestation de non-faillite, non liquidation de biens, non cessation de paiements d�livr�e par les juridictions comp�tentes et datant de moins de trois mois
1.7	Attestation d'inscription et de mise � jour � la CNPS
1.8	Plan de localisation de l'entreprise et/ou contrat de bail.
1.9	Accord de groupement d'entreprise indiquant le chef de fil pour les consortiums
1.10	La preuve d'acquisition du dossier d'Appel d'Offres aupr�s de DIGNITE INTERNATIONAL ;

### 3.1. Dossier technique

Numéro d'ordre	Documents
01	<p><b>REFERENCES ANTERIEURES</b></p> <p>Les entreprises ou Groupements d'entreprises présenteront trois (04) références similaires tout en précisant la liste des domaines de leur spécialisation, de leur expérience pour les prestations prévues dans le présent avis au cours des cinq (03) dernières années. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nom et contact du Maître d'Ouvrage ;</li> <li>• Les copies de l'extrait des contrats signés (première et dernière pages) ;</li> <li>• Le lieu d'exécution du projet ;</li> <li>• La copie du procès-verbal de réception ou le certificat de bonne fin d'exécution délivré par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'attestation de main levée de la caution de bonne fin.</li> </ul>
02	<p><b>METHODOLOGIE DE TRAVAIL</b></p> <p><b>Une note méthodologique</b> : elle présentera une orientation stratégique décrivant la démarche à suivre pour la réalisation des travaux ;</p> <p><b>Plan de la prestation</b> : il présentera globalement les étapes de la démarche à adopter pour l'installation du chantier et démarrage des travaux;</p> <p><b>Chronogramme d'exécution</b> : il présentera le chronogramme détaillé des activités à mener pour la réalisation des travaux ainsi que celui du déploiement du personnel.</p>
03	<p><b>PERSONNEL CLE (à proposer par lot)</b></p> <p>Les entreprises ou groupements d'entreprises doivent disposer ou mobiliser une équipe pluridisciplinaire avec des connaissances avérées dans le domaine de construction des ouvrages d'AEP, des infrastructures sanitaires et d'assainissement. Ils doivent justifier d'une disponibilité effective pendant la durée des travaux.</p> <p>L'équipe sera constituée d'un personnel-clé spécialisé comme suit :</p> <p><b>a. <u>Conducteur des travaux (01 par lot)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme ou attestation d'ingénieur conception en génie en Génie civil option hydraulique ou génie rural ou tout équivalent (BAC+5) ;</li> <li>• Douze (10) ans d'expériences minimum dans la construction, des ouvrages hydrauliques et réseaux d AEP, pour les lots 1,2 et 4.</li> <li>• Diplôme ou attestation d'ingénieur des travaux en génie civil ou équivalent (BAC+3) ;</li> <li>• Douze (7) ans d'expériences minimum dans la réfection et réhabilitation de bâtiments construction, construction de latrines pour le lot 3.</li> </ul> <p><b>b. <u>Un chef de Chantier à pied d'œuvre (01 par lot)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme ou attestation d'ingénieur de travaux en génie civil ou tout autre diplôme similaire (BAC+3) ;</li> <li>• Avoir été chef de chantier au moins sur cinq (05) projets en qualité d'ingénieur chef de chantier à pied d'œuvre au cours des sept (05) dernières années.</li> <li>• Expérience spécifique dans la construction des AEP.</li> </ul> <p><b>c. <u>Ingénieur électricien (01 par lot)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme ou attestation de technicien (Bac+2) en électricité ou tout autre diplôme similaire.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'au moins trois (04) projets dans l'installation de systèmes photovoltaïques (02) et systèmes thermiques (02) pour les AEP et bâtiments.</li> </ul> <p>Les entreprises ou Groupements d'entreprises devront fournir la liste du personnel-clé compétent et jugé nécessaire à mettre en place pour la réalisation des travaux et définir les affectations proposées, accompagnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des Curriculum Vitae datant de moins de trois (03) mois et signés ;</li> <li>• De la copie du diplôme certifiée conforme par une autorité compétente ;</li> <li>• De la définition des affectations et de la disponibilité.</li> </ul>
04	<p><b>MATERIELS</b> Matériels, moyens logistiques et techniques de mise en œuvre</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le matériel roulant : camions, voitures de liaison engin de levage ;</li> <li>2. Le matériel de forage (foreuse et autres outils...) ;</li> <li>3. Le matériel de développement (compresseur et ses accessoires) ;</li> <li>4. Le matériel d'essais de pompage (pompe immergée, sonde chronomètre, générateur) ;</li> <li>5. Le matériel de maçonnerie et de pose de conduite (bétonnière, brouette, lots des petits matériels de chantier) ;</li> <li>6. Le matériel de soudure ;</li> <li>7. Le matériel de topographie odomètre;</li> <li>8. Le matériel de génie civil ;</li> <li>9. Le matériel de plomberie</li> </ol>

#### **4. DELAI DE RECEVABILITE DES OFFRES, LE LIEU DE DEPOT ET AUTRES INSTRUCTIONS IMPORTANTES.**

Un pli contenant l'offre technique et dossier Administratif doit être obligatoirement mis dans deux enveloppes séparées et les deux enveloppes mise à l'intérieur d'une seule grande enveloppe anonyme portant la mention « Appel d'offres N° 001 / **DI/WASH/SANTE/204 EST -TCHAD** ».

##### **4.1. DELAI DE RECEVABILITE DES OFFRES :**

Les offres doivent être soumises au plus tard, le 04/10/2024 à 12 Heures heure TCHAD.

##### **4.2. DEMANDE D'INFORMATIONS :**

Pour toute demande de clarifications/renseignements complémentaires, veuillez-vous adresser à l'adresse mail suivante : [contact@dignite-international.org](mailto:contact@dignite-international.org)

La date limite de demande des clarifications est du 25/09/2024 au 01/10/2024.

**ATTENTION !** : La présentation des offres, les délais ainsi que le respect de leurs contenus sont des critères éliminatoires.

Les documents soumis ne seront pas restitués aux soumissionnaires.

#### **4.3. DROIT DE RESERVE**

Le bureau de DIGNITE INTERNATIONAL se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres, à tout moment avant l'attribution du marché, sans encourir pour autant une responsabilité quelconque vis-à-vis du/ou des soumissionnaire (s) concerné (s) et sans être tenu d'informer le/ou les soumissionnaire(s) affecté (s) des raisons de sa décision.

#### **4.4. LANGUE ET MONNAIE**

Les offres ainsi que toute correspondance échangée entre le soumissionnaire et DIGNITE INTERNATIONAL dans le cadre du présent appel d'offres seront rédigées en français. Les propositions de prix seront libellées dans la monnaie locale du pays dans lequel le marché sera exécuté (en Francs CFA).

**ANNEXE 1 : CADRE DE DEVIS QUANTITATIF.**

**ANNEXE 2 : CADRE DE BORDEREAU DES PRIX UNIATAIRES.**

**ANNEXE 3 : PLANS ARCHITECTURAUX DES CENTRE DE SANTE, DE LA LATRINE A DOUBLE CABINES, DE LA BORNE FONTAINE.**

**ANNEXE 4 : SPECIFICATIONS TECHNIQUES SUR LES AEP DE MILLE 2 ET DE TINE.**

**NB :** Le respect du cadre de devis pour les centres de santé et les latrines est obligatoire, toute offre ne respectant pas le cadre de devis pourrait ne pas être évaluée ou corrigée.

Procédure de soumission.

Les Contractants joindront à leur offre technique des schémas de principe et documentations techniques pertinents pour les principaux ouvrages :

- Réservoirs métallique surélevés (voir spécification techniques AEP);
- Incinérateur des déchets médicaux.

Un cahier de clauses techniques plus détaillés et conformes aux offres des entreprises sélectionnées leur sera transmis avec le contrat d'exécution des travaux.